

avoir tenu des propos extravagants. Je suis donc bien forcé de croire qu'il l'a fait parce qu'il savait qu'il ne pouvait vraiment pas dire grand-chose quant au fond de la question constitutionnelle. (*Applaudissements*)

Le premier ministre préfère soutenir que le gouvernement a le droit d'interpréter un vote de confiance. Il se trompe, selon moi, mais je ne conteste pas qu'il ait le droit de le soutenir. Cependant, s'il prétend que j'ai tort d'attribuer à la défaite essuyée lundi par le gouvernement la signification que je lui donne, alors je ne suis plus d'accord avec lui. Mais je ne conteste pas qu'il ait le droit de différer d'opinion avec moi, en public ou en particulier, à ce sujet.

Que penser d'un premier ministre qui veut faire croire aux Canadiens que l'opposition est irresponsable parce qu'elle prend une position ferme et loyale sur le chapitre de la Constitution, position sincère qui s'appuie nettement sur l'opinion des meilleures autorités en matière constitutionnelle. Le premier ministre a tenté de persuader les Canadiens que nous faisons de l'obstruction. Depuis que je suis chef de l'opposition, je crois que j'ai été des plus accommodant avec le gouvernement pour lui permettre d'expédier ses travaux. (*Applaudissements*)

Je dois dire, monsieur l'Orateur, que les accommodements n'ont pas été réciproques. Je crois que le premier ministre sait ce que je veux dire. Laissez-moi donner un exemple. Ce n'est pas qu'en ce qui me concerne, moi, j'y attache de l'importance, mais tout de même, lors de son retour au Canada, mardi dernier, j'ai convenu avec le premier ministre que la Chambre devrait s'ajourner durant 24 heures pour lui permettre de se mettre au courant de ce qui s'était passé et d'examiner la situation du gouvernement. Puis, lorsque la motion d'ajournement a été présentée, j'ai demandé la permission de faire une très brève déclaration. Pour ce faire, il me fallait le consentement des honorables vis-à-vis. Ce consentement m'a été refusé.

**Une voix:** Par le premier ministre.

**Une voix:** Le premier ministre a été le premier à dire non.

**L'hon. M. Stanfield:** Il est étonnant que le gouvernement juge tout à fait naturel de me refuser ce consentement et qu'il vienne le len-

demain demander à la Chambre de ne pas exiger le préavis d'une très importante question. Je ne puis qu'en conclure, monsieur l'Orateur, que mes amis d'en face ont une conception bien étrange de la manière d'arranger les choses à la Chambre. (*Applaudissements*)

• (Midi)

Je m'empresse d'ajouter que telle n'est pas la raison de notre refus de débattre la motion mercredi, et j'espère ne jamais laisser une pareille attitude influencer ma façon d'envisager une question soulevée à la Chambre. Ce refus, il tenait à notre attitude du point de vue de la constitution. Mais je trouve extraordinaire, vu l'attitude conciliante que nous avons manifestée à l'égard du gouvernement et de la conduite des affaires de la Chambre, qu'à la première occasion le premier ministre m'accuse en public de vouloir entraver la marche des affaires de l'État ou tout au moins d'être disposé à le faire.

**Des voix:** Honte.

**L'hon. M. Starr:** Il ferait n'importe quoi.

**L'hon. M. Stanfield:** Et s'il devient nécessaire de régler cette affaire dans la méfiance entre les partis, je m'empresse de dire à la Chambre que je n'y suis pour rien. (*Applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, le premier ministre a aussi cherché à faire croire au public canadien que nous devons accepter les conséquences de nos actes et que nous provoquerons peut-être une catastrophe économique au pays. Monsieur l'Orateur, je suis bien conscient, comme le sont la plupart des Canadiens, de la situation précaire dans laquelle le gouvernement a placé le pays (*Applaudissements*)... et qu'il a créée par maladresse, par «partisanerie», par irréflexion... certains diraient même par stupidité (*Applaudissements*)... stupidité qui l'a amené au bord de la catastrophe.

Je suis parfaitement conscient de la situation et j'ai bien l'intention d'agir consciencieusement, de même que mes collègues, mais que penser d'un gouvernement qui juge irréflecti de la part de l'opposition de s'appuyer sur la constitution, alors que, par son